



## CLUB DES ANCIENNES AUTOMOBILES VAROISES

Le Firmament – Bât. A  
330, Bd du Général Brosset  
**83200 TOULON**  
Tél : **07 67 48 14 49**  
Courriel : [secretariat@lecaav.com](mailto:secretariat@lecaav.com)

*Depuis 1982 le CAAV  
vous accompagne  
sur les routes  
[www.lecaav.com](http://www.lecaav.com)*

### PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE Ordinaire du 25 février 2024

Les membres de l'association C.A.A.V. se sont réunis au **YMCA Centre Azur** de Sanary sur convocation nominative.

La séance est ouverte à 9h50. L'assemblée est appelée à nommer :

- Un président de séance et un secrétaire : Mme Corinne MARTIN et Mme Christine LEBRUN
- Un contrôleur aux comptes chargé de les vérifier : M. Antoine RALLO
- Deux scrutateurs chargés d'organiser les opérations de vote pour toute décision et pour le renouvellement des membres sortants : MM. François ROCHE et Raymond DI SCALA

Le président constate que les membres présents ou régulièrement représentés constituent le quorum nécessaire soit 68 Voix (57 Présents et 11 Pouvoirs) pour 55 exigées. L'assemblée est donc valablement constituée et peut délibérer.

Le président dépose sur le bureau et met à disposition de l'assemblée les documents suivants :

- La feuille de présence émargée,
- Les pouvoirs des membres représentés par des mandataires présents,
- Le rapport du Président de l'association,
- Le texte des résolutions soumises à l'approbation de l'assemblée.

Puis il déclare que l'assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

### **ORDRE DU JOUR**

1. Accueil et Rapport moral du Président  
Approbation du procès-verbal de l'Assemblée générale précédente du 15 janvier 2023 – Vote à main levée : Le procès-verbal est adopté à l'unanimité des présents et représentés.
2. Bilan des Effectifs du Club



## CLUB DES ANCIENNES AUTOMOBILES VAROISES

Le Firmament – Bât. A  
330, Bd du Général Brosset  
**83200 TOULON**  
Tél : **07 67 48 14 49**  
Courriel : [secretariat@lecaav.com](mailto:secretariat@lecaav.com)

*Depuis 1982 le CAAV  
vous accompagne  
sur les routes  
[www.lecaav.com](http://www.lecaav.com)*

3. Bilan des manifestations
4. Calendrier prévisionnel des manifestations 2024
5. Bilan des activités et perspectives d'avenir
6. Présentation des comptes et bilan de l'exercice précédent
7. Rapport du vérificateur aux comptes
8. Approbation des comptes et décharge aux administrateurs et aux vérificateurs aux comptes.

L'assemblée après avoir pris connaissance du bilan et du compte de résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2023, les approuve et donne au conseil d'administration quitus de sa gestion.

Vote à main levée : Les comptes sont adoptés à l'unanimité des présents et représentés.

Désignation d'un nouveau vérificateur aux comptes : M. Antoine RALLO

9. Présentation du budget  
Budget prévisionnel : 12000€ Euros  
Vote à main levée : Le budget est adopté à l'unanimité des présents et représentés.
10. Election des membres du Conseil d'Administration

### **Vote à la majorité et à bulletin secret.**

Nombre d'adhérents au club : **111** membres ; quorum : **56** voix  
Membres présents : 57; Membres représentés : 11 Soit 68 Votants

***Suffrages exprimés : 68***

***Bulletins nuls : 0***

***Bulletins pris en compte : 68***

#### Sortants :

M. Jean-Louis CLAVAREAU                      Elu avec : 67 Voix / 68

M. René KRUMEICH                              Elu avec : 68 Voix / 68

#### Nouveaux

Mme Marie-Thérèse SCATENA              Elue avec : 68 Voix / 68

11. Questions diverses :

M. Michel PELIN remercie le Conseil d'Administration, commente les comptes et demande une réactualisation de la valeur du local.

M. Jean-Louis CLAVAREAU annonce son projet de diminuer les dépenses.



## CLUB DES ANCIENNES AUTOMOBILES VAROISES

Le Firmament – Bât. A  
330, Bd du Général Brosset  
**83200 TOULON**  
Tél : **07 67 48 14 49**  
Courriel : [secretariat@lecaav.com](mailto:secretariat@lecaav.com)

*Depuis 1982 le CAAV  
vous accompagne  
sur les routes  
[www.lecaav.com](http://www.lecaav.com)*

L'un des membres présents affirmant que la mairie, TPM et le préfet sont hostiles au déroulement de l'ascension du Faron le jeudi de l'Ascension, M. Jean-Pierre Sprengnether tient à préciser que ce sont des textes réglementaires qui, bien que discutables, l'interdisent.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, la séance est levée à 11h40.

De tout ce que dessus, le présent procès-verbal a été dressé par la présidente et la secrétaire de séance.

La Présidente de Séance  
Mme Corinne MARTIN

La secrétaire de Séance  
Mme Christine LEBRUN

Le scrutateur  
M. Raymond DI SCALA

Le scrutateur  
M. François ROCHE

M. Jean-Louis CLAVAREAU  
Président

Mme Anne-Sophie JUNNE  
Secrétaire